



Paroisse Sainte Marie du Val de Sèvre

CLISSON - BOUSSAY - GÉTIGNÉ - GORGES - MONNIÈRES
MAISDON-SUR-SÈVRE - SAINT-HILAIRE-DE-CLISSON
SAINT-LUMINE-DE-CLISSON

Pourquoi la Foi ?



La foi, (...) offre un autre regard sur l'existence. Elle n'élude pas l'épreuve, elle ne dissout pas les inquiétudes dans un mirage de facilité. Elle ne supprime ni les obstacles ni les douleurs, mais elle éclaire l'intelligence, pacifie le cœur, redresse la marche intérieure. Un frère franciscain, nommé Charles, homme sage entre tous, avait pour habitude de dire aux plus jeunes « La foi ressemble aux essuie-glaces d'une voiture. Ils ne font pas cesser la pluie, mais ils permettent de mieux voir et de mieux avancer. »

La foi, en elle-même, est un mystère - non une énigme. Certains la confessent, d'autres s'en disent dépourvus. Mais en sa simplicité réside toute sa profondeur. Croire, c'est entrer dans un acte fondamental, qui n'a rien de naïf ni de superficiel. Par l'intuition, la déduction, la révélation ou l'expérience, l'homme devine - ou découvre - que quelqu'un, que les croyants nomment Dieu, est à la fois le sens, l'origine et la fin de toute vie. Ce Dieu, créateur, libérateur, sauveur, accompagne l'homme sans jamais le contraindre, sans jamais le dominer. Il n'étouffe pas la liberté humaine. Il n'est pas Dieu ou l'homme, mais Dieu avec l'homme.

Pour le chrétien, Dieu est amour. Et pourtant, la question revient, implacable : « Alors, pourquoi les guerres, le mal, les maladies, la souffrance ? » La vie, comme le rappelle un vieux film d'animation, est un combat. Et dans ce combat s'affrontent des

forces obscures, complexes, cruelles. Nous ne sommes pas au paradis. Face à l'épreuve, chacun peut choisir : lutter seul, ou avancer accompagné par un Dieu bon.

Celui qui croit ne se sent ni seul ni abandonné. Il ne s'épuise pas à lutter sans trêve, ni à entraîner les autres dans son épuisement. Il sait qu'il ne comprend pas tout, mais il croit qu'il n'est pas perdu (...).

La foi, lorsqu'elle est vivante, s'incarne dans l'amour que l'on met au cœur des relations. Croire, c'est agir avec cohérence. (...) Celui qui croit véritablement devient aimant, aimable. Il aime parce que telle est la force de sa foi : l'amour, toujours, comme boussole du bien.

La foi donne la force d'aimer, de construire, de réparer. Elle n'a rien de tapageur. Elle est discrète, simple, mais efficace. Dans La Nuit du cœur, nous trouvons cette pensée de Christian Bobin : « La vraie force, c'est celle qui sait prendre soin de la fragilité. Être fort, ce n'est pas écraser sous le poids des certitudes ou des ambitions. C'est être capable de douceur, dans un monde qui ne l'est guère. C'est accueillir le doute, le vide, le silence... et malgré cela, continuer d'avancer, sans céder à l'amertume. La vraie force est invisible. Elle se cache dans les gestes simples, dans les regards bienveillants, dans la patience des jours ».

--- Préparation au baptême des petits enfants (0-3 ans) ---

« Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. »

Mt 28 ; 19-20

Votre enfant vient de naître et vous souhaitez célébrer son baptême. Voici quelques éléments de réponse aux questions que vous vous posez.

Comment se déroule la préparation ?

La préparation au baptême se déroule en quatre étapes :



1. L'expérience du **Compagnonnage** : des paroissiens se rendent disponible pour vous accueillir et vous faire découvrir votre communauté paroissiale). Ils habitent à quelques kilomètres de chez vous et se proposent de faire avec vous un bout de chemin, le temps de 2 rencontres simples et vraies.
2. Une **soirée de formation** : « Qui est Jésus ? » pour rencontrer d'autres couples qui vivent la même démarche.
3. Le visionnage de la vidéo sur le Baptême (13mn) <https://youtu.be/z2Ygesy8hDA?si=6SE-ZtIHliNcPMHf>
4. A l'approche du baptême,
une rencontre avec le célébrant,
pour la célébration et découvrir le sens du baptême
à travers les gestes qui seront posés sur votre enfant.



Que faut-il attendre du baptême ?

Le baptême, avant d'être une fête marque l'entrée de votre enfant dans la famille des chrétiens.

Par ce geste, vous vous engagez pour votre enfant sur la durée.



Au cours de la célébration vous vous engagez à l'élever dans le respect de la Foi de l'Église et à l'éduquer à son rôle de baptisé.

Ce sacrement est le premier sacrement dit "d'initiation". Il sera rappelé et complété par celui de l'eucharistie et de la confirmation, qui viennent donner tout son sens au baptême.

La vie de Dieu est comparable à une graine qui aspire à grandir, à se développer. Ce processus de croissance nécessite un accompagnement, une éducation chrétienne en famille et en lien avec la paroisse.

A quoi nous engageons-nous ?

C'est votre enfant qui recevra le baptême et c'est sa vie chrétienne qui est en jeu. Son baptême vous engage donc à l'aider à développer sa foi, en lui parlant de Jésus, en lui apprenant à prier. Vous vous engagez à l'inscrire à l'éveil à la foi et au catéchisme pour qu'il découvre Dieu et la Bonne Nouvelle des Evangiles.

Vous serez soutenus dans votre mission par le parrain et la marraine que vous avez choisis pour votre enfant.

Comment choisir le parrain et/ou la marraine ?

Étant donné leur mission spirituelle concernant l'entrée dans l'Église et l'accompagnement dans la vie chrétienne de l'enfant qui sera baptisé, le parrain et/ou la marraine doit être baptisés dans l'Eglise catholique et si possible confirmés (ils doivent fournir un certificat de baptême). **Pourquoi ?**

La Foi

On ne peut pas être parrain ou marraine si on ne partage pas la foi chrétienne, en effet le rite du baptême prévoit de demander au parrain et/ou à la marraine de réciter le Credo ou de dire "Je crois".

Âge

Le parrain et/ou la marraine doit aussi avoir au moins 16 ans pour qu'ils aient la maturité suffisante pour accompagner leur filleul, à moins que le prêtre n'estime devoir faire une exception pour une raison valable.

Aptitudes

Le parrain et la marraine s'engagent à vous soutenir dans votre mission d'éducation à la foi. Il faut donc que cette personne ait les aptitudes et l'intention de remplir cette fonction.

Parenté

Les parents ne peuvent pas être parrain et marraine de leur enfant, car le parrain et/ou la marraine ont un rôle complémentaire de celui des parents. Un couple peut être parrain et marraine. Il n'y pas de limite pour le nombre de filleuls que l'on peut avoir.



[Pour en savoir plus](#)



Une personne non catholique peut-elle avoir un certain rôle de parrainage ?

Une personne chrétienne non catholique ne peut pas être parrain ou marraine, car ceux-ci ont une mission par rapport à l'Église catholique. Mais une personne baptisée non catholique, par exemple un protestant ou un orthodoxe, peut être « témoin » du baptême et signer comme tel sur le registre du baptême. Il a le même rôle humain que le parrain sans avoir la mission ecclésiale. Pendant la célébration, il peut lire un texte et la prière universelle. Cependant il faut qu'il y ait au moins un parrain ou une marraine catholique.

Une personne non baptisée peut-elle avoir un certain rôle ?

Certains parents souhaiteraient que quelqu'un, en qui ils ont une totale confiance, puisse être parrain/marraine de leur enfant, alors qu'il n'est pas baptisé. Cela n'est pas possible car nous devons respecter leurs choix et nous ne pouvons pas les inscrire sur un registre catholique. En revanche on peut être parrain ou marraine de cœur.

Que faire après le baptême ?

Être baptisé, c'est entrer dans une communauté de croyants, c'est devenir un membre du peuple de Dieu avec d'autres. Le baptême n'est donc pas un aboutissement, mais un commencement dans un chemin de découverte de la foi chrétienne.

La paroisse peut vous aider à éveiller votre enfant à la foi et à la vie en Eglise en vous proposant :



- un éveil religieux à la foi : de 3 à 7 ans.
- la catéchèse à partir du CE1.
- la préparation à la première des communions, la profession de foi et la confirmation.
- Découvrir la messe en étant servants d'autel ou servante de l'assemblée.
- Approfondir sa foi dans une aumônerie d'enseignement public ou de collège privé.
- Des mouvements de jeunes : Action Catholique des Enfants, Scoutisme,...



La paroisse répond aux questions que vous pouvez vous poser :

1. Les parents doivent-ils être baptisés pour demander le baptême de leur enfant ?

Non, puisque c'est la personne qui va recevoir le baptême qui est concernée. Tous les parents peuvent demander le baptême pour leur enfant.

En prenant l'engagement de lui transmettre la foi, ils peuvent compter sur l'appui du parrain et/ou marraine

2. Si les parents ne sont pas mariés à l'église, peuvent-ils faire baptiser leur enfant ?

Bien sûr, et pour la même raison que pour la question précédente. Le baptême est un don que Dieu fait à l'enfant. Mais la demande de baptême peut être ainsi pour vous l'occasion privilégiée de se poser la question de faire alliance avec Dieu, en envisageant le sacrement du mariage

3. Le baptême d'un enfant implique-t-il un engagement concret pour ses parents ?

C'est Dieu en premier qui s'engage vis-à-vis du baptisé. Les parents qui demandent le baptême pour leur enfant font le choix de permettre à leur enfant d'entrer dans une relation personnelle et grandissante avec Dieu en lui offrant une éducation chrétienne (prière, participation à la catéchèse...)

4. Combien de temps va durer la célébration ?

En fonction du nombre de baptêmes, la durée de la célébration est de 35 à 60 minutes.

5. Le baptême doit-il toujours se faire dans la paroisse du lieu d'habitation ?

Le baptême doit être célébré dans la paroisse où réside le baptisé pour qu'il intègre sa communauté locale.

Parfois, des parents désirent que le baptême soit célébré dans une autre paroisse. Dans tous les cas la préparation s'effectue dans la paroisse de domiciliation, et la célébration hors de la paroisse fait l'objet d'une autorisation du curé.



Paroisse
Sainte Marie
du Val de Sèvre

CLISSON

05.11.2025

HORAIRES DES MESSES DOMINICALES

<https://smvs.cef.fr/pratique/messes-dimanches-et-fetes/>

6. Pourquoi faut-il signer un registre après le baptême ?

Il est nécessaire de signer au registre des baptêmes pour officialiser le sacrement et, donc, lui donner une valeur juridique au regard du droit de l'Église.

7. Des personnes, ayant été baptisées enfant, souhaitent recevoir à nouveau le baptême. Est-ce possible ?

Le baptême ne se donne qu'une fois. Il n'est donc pas possible d'être re-baptisé. En revanche, en cas d'infidélité au baptême, il est possible de vivre le sacrement du pardon qui nous renouvelle dans la grâce du baptême. La vie reçue au baptême se déploie pleinement dans les sacrements de la confirmation et l'Eucharistie. Il est possible de s'y préparer à tout âge

8. Peut-on annuler son baptême ?

Par le baptême, la personne est marquée par le don de l'Esprit Saint, elle devient enfant de Dieu: Dieu, qui est un Père aimant ne reprend jamais ses dons c'est pourquoi le baptême dispose d'un caractère indélébile.

9. Comment habiller mon enfant le jour du baptême ?

Un des signes de la vie nouvelle reçue au baptême est le vêtement blanc, il faut donc prévoir un petit vêtement de couleur blanche (étole, robe, gilet...).

10. Quel est le coût d'un baptême à l'église ?

Comme tous les sacrements, le baptême est un don de Dieu et ne dispose d'aucune valeur marchande: on n'achète pas l'amour! Néanmoins pour aider la paroisse, les parents sont invités à faire une offrande. Pour un baptême, l'Église suggère une offrande d'un montant de 50 à 300€.

C'est votre générosité manifestée dans votre offrande qui est importante et non son montant.

en ligne:

<https://smvs.cef.fr/offrandes-et-dons/>

ou par chèque

« Paroisse Ste Marie du val de Sèvre »



Bonne préparation

Mail de la paroisse :

paroisse@clisson-catholique.fr - Téléphone : 02 40 54 01 62

Web : <https://smvs.cef.fr>

Permanences à Clisson :

mardi, mercredi et vendredi, samedi de 10h à 12h

ou sur rendez-vous : 02 40 54 01 62

